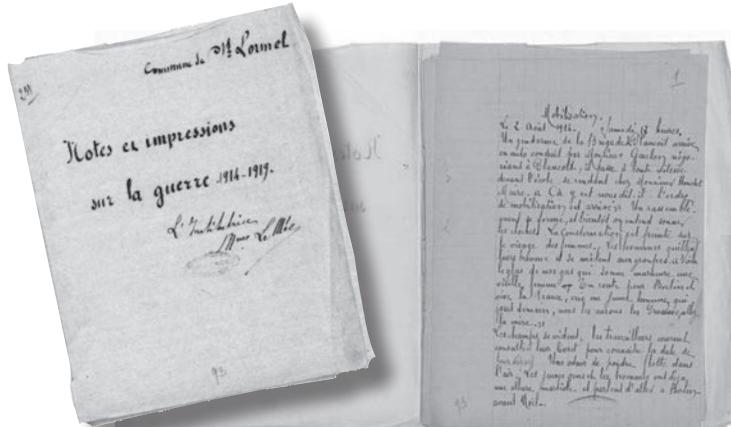


## Guerre 1914-1918 : une institutrice de Saint-Lormel nous livre ses notes et impressions

*De la mobilisation jusqu'à l'armistice, M<sup>me</sup> Le Mée, l'institutrice a noirci son cahier, témoignant ainsi du quotidien pendant la Grande Guerre. Un document poignant dont nous vous livrons quelques extraits.*



Le cahier de M<sup>me</sup> Le Mée © Archives départementales des Côtes d'Armor.  
« Notes et impressions sur la guerre 1914-1919 »

Le Ministre de l'Instruction publique, Albert Sarraut, avait demandé aux instituteurs, dès septembre 1914, de « consigner le plus grand nombre possible de faits d'histoire locale afin de les fixer dans la mémoire collective et de les préserver de l'oubli ». Nombre d'instituteurs hommes, mobilisés, n'auront guère le loisir de le faire. Mais le ministère revient à la charge en juillet 1919, et demande aux préfets et aux inspecteurs d'académie de lui faire parvenir ces « notices communales ». Il y aura 70 réponses en Côtes d'Armor, dont beaucoup des

circonscriptions de Dinan et Guingamp. Ces documents sont tous consultables sur le site Internet des Archives départementales

### MOBILISATION

Le 2 août 1914. Samedi 17 heures. Un gendarme, de la brigade de Planoët arrive en auto, conduit par M. Gaulon négociant à Planoët; il passe à toute vitesse devant l'école se rendant chez M. Houdet Maire. « Ça y est, nous dit-il, l'ordre de mobilisation est arrivé. » Un rassemblement se forme et bientôt on entend sonner les cloches. La consternation

est peinte sur le visage des femmes. Les hommes quittent leurs travaux et se mêlent aux groupes. « Voilà le glas de nos gars qui sonne » murmure une vieille femme. « En route pour Berlin, que vive la France, crie un jeune homme, qui part demain, nous les aurons les Prussiens, allez la mère. »

Les champs se vident, les travailleurs courrent consulter leur livret pour connaître la date de leur départ. Une odeur de poudre flotte dans l'air. Les jeunes gens et les hommes ont déjà une allure martiale et parlent d'aller à Berlin avant Noël.

### SEPTEMBRE 1914

Madame Le Mée, institutrice, aidées par plusieurs personnes de bonne volonté, entre autres Madame Houdet, femme du maire, fait une collecte de linge dans la commune. Bientôt, chemises, draps, torchons s'accumulent dans une des salles de l'école. Ce linge est reprisé transformé mis en bon état sous la direction de l'institutrice, et grâce à la collaboration de

[www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr)

### Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre - BP74  
22 130 ST-LORMEL  
Tél. : 02 96 84 14 80  
Fax : 02 96 84 03 70  
Courriel :  
mairie.st.lormel@orange.fr  
site : [www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr)

### Horaires d'ouverture :

Tous les matins,  
du lundi au samedi,  
de 9h à 12h et le jeudi  
soir de 17h à 19h.

**Imprimeur Gérant :**  
Claude RIGOLÉ

**Ont participé à la réalisation :**

Céline COLLET  
Yvonnick COURCOUX  
Abigaïl DE ALMEIDA  
Paul LA DROITTE  
Régine LEBORGNE  
Josiane ROBISSEAU  
Gwénaëlle ROUSSEAU

femmes et de jeunes filles dévouées qui se font un devoir de travailler pour nos soldats. Des ballots de ce linge ont été ensuite adressés aux hôpitaux complémentaires de la rue St Benoit et du boulevard Laennec à Saint-Brieuc.

### LE BATTAGE DU BLÉ

Septembre 1914. (Ferme de la Bonne Eglise). La machine à battre souffle, les gerbes dorés cèdent leur grain, la

### LES INFOS DE LA MAIRIE

#### ➔ TRAVAUX DE SÉCURISATION DU BOURG :

*Les travaux d'aménagements de sécurité dans le bourg débuteront le 7 nov. La circulation sera tout d'abord alternée du 7 au 16 nov. puis elle sera interdite plusieurs jours à compter du 16 nov. sauf riverains et transports scolaires. Une déviation sera mise en place par les services du Département.*

#### ➔ CAMPAGNE DE LUTTE BIOLOGIQUE : CHENILLE PROCES- SIONNAIRE DU PIN

*Farago Côtes d'Armor organise chaque automne une lutte biologique contre cette chenille à partir du sol d'une solution de bacille de Thuringe avec un canon nébulisateur. Ce traitement biologique peut avoir une efficacité de 70 à 100 % de mortalité de chenilles selon l'ampleur de l'attaque, la facilité d'accès aux pins et les conditions climatiques. Contact : Farago Côtes d'Armor - 15 rue du sabot 22440 PLOUFRAGAN - Tél : 02.96.01.37.96 - Mail : farago22@farago22.fr*

paille s'amoncelle. On travaille dur mais sans la gaîté des années précédentes. Plus de rires, plus de bons mots. Les figures sont graves, si les bras sont agiles. Sur l'aire, des vieillards, des femmes, des enfants. Le travail est plus lent que les années précédentes, malgré l'activité de la fermière qui tâche de remplacer le mari parti là-bas. De temps en temps la vue de son bébé, né le jour de la mobilisation, ramène un sourire sur le visage fatigué de la jeune fermière, peu habituée à ces durs travaux.

### DÉCEMBRE 1914 - VISITE À L'HÔPITAL (...) À PLANCOËT

Des blessés récemment hospitalisés à Plancoët reçoivent la visite de nombreuses personnes désireuses de leur témoigner de la sympathie. Les convalescents sont là dans une salle bien chauffée et bien propre. Les uns jouent aux cartes, les autres lisent, d'autres écrivent ; tous ont un air souriant et nous racontent quelques épisodes de la guerre actuelle. Ils reçoivent avec plaisir cigarettes, chocolat, friandises. Les visiteurs sont heureux de pouvoir serrer la main de tous ces braves.

### 6 JUIN 1915

Enterrement du soldat Bourget\*, mort des suites de ses blessures. Parti plein d'espoir, l'un des premiers, il succomba aussi l'un des premiers. Mort à la suite de ses blessures à l'hôpital de Paramé, il est ramené par sa vieille mère pour être enterré au cimetière de son village natal. Une foule énorme (toute la commune est là) émue, recueillie et respectueuse, se rend au devant du corbillard jusqu'au pont du Vieux-Bourg. Des couronnes, des gerbes de fleurs sont déposées sur le cercueil. De nombreux

blessés venus des hôpitaux de Créhen et de Plancoët lui font une garde d'honneur. Les clairons sonnent, les tambours battent. La foule se découvre sur le passage du cercueil. Les larmes coulent de tous les yeux. Les femmes, les mères, les sœurs songent à l'être aimé qui demain peut-être sombrera à son tour dans la sanglante mêlée. Sa vieille mère suit le corbillard, le cœur meurtri et déchiré, elle a cependant les yeux secs et la tête droite. Elle semble dire : *"J'ai donné mon fils à la France. Que puis-je faire de plus."*

### LE BATTAGE DU BLÉ À LA FERME DE LA VILLE-ROBERT EN 1915

Le moteur enflé, une poussière épaisse enveloppe les travailleurs. Une vingtaine de prisonniers allemands venus du détachement de Plancoët aident au battage de la récolte. L'air insolent, un rire ironique aux lèvres, ils travaillent mollement et semblent se moquer des braves fermières qui peinent autour d'eux. *« Ah ! murmure un vieillard. Affreux boches, qu'on me mette à vous commander et je vous ferai manger du pain infect, comme celui que vos pareils me servaient en 1870 à Posen quand je fus fait prisonnier à Séダン. »*

### CARTE D'ALIMENTATION

En général, l'établissement de la carte d'alimentation est bien accueilli, surtout par les ouvriers et les employés. *« Au moins, disent-ils, pauvres comme riches pourront manger et s'il faut subir des restrictions on les subira courageusement sachant que le régime sera le même pour tous et qu'il est nécessaire qu'il en soit ainsi pour le moment. »* Les fermières cependant trouvant la ration de pain insuffisante font

moudre en cachette des quantités importante de blé et en cachant la farine.

### MAI 1918

L'armée allemande marche dans Paris. Chaque jour passent de nombreuses voitures transportant de Plancoët à St Cast des familles entières qui fuient la capitale. La population lit avec avidité les journaux et commente les nouvelles. L'anxiété est grande. Cependant on ne désespère pas. Car les Américains arrivent par milliers et les permissionnaires répètent avec conviction. *« Ils ne passeront pas et nous les aurons. »*

### 11 NOVEMBRE 1918

Enfin. L'armistice est signé, répète-t-on de tous côtés. On court annoncer la bonne nouvelle aux voisins. On s'embrasse, on chante, on rit, on écoute avec bonheur sonner les cloches qui annoncèrent en 1914 le départ des gas. *« Je suis heureuse, s'écrie une vieille grand-mère, d'avoir vu, avant de mourir, la fin de cette guerre. »*

Au bourg, l'enthousiasme est grand. Les jeunes filles montent dans le clocher et sonnent à tour de bras le gai carillon de la victoire. On fait sauter les bouchons de Champagne Breton, on trinque avec les amis, on est heureux enfin. Cependant en songeant aux pauvres gas qui ne reviendront plus les yeux s'embrument et à la vue des veuves et des orphelins les figures redeviennent graves.

*Source. : Notice communale AD22-1T402 - Archives départementales des Côtes d'Armor.*

*\* D'après le site Web Bretagne 14-18, trois Bourget nés à Saint-Lormel sont décédés lors de la Grande Guerre. Mais seul le nom de Joseph Ange Frédéric Bourget figure sur le monument aux morts de la commune. Il était né en 1891.*



# Obligation d'isoler dans l'ancien

Un nouveau décret (n° 2016-711 du 30 mai 2016) rend obligatoire la mise en place d'isolant lorsque des travaux de ravalement de façade, de réfection de toiture ou d'aménagement de locaux en vue de les rendre habitables sont prévus. Ces travaux d'isolation sont aussi appelés « travaux embarqués ».

## Quand ?

Le texte entre en vigueur le 1er janvier 2017, ce qui signifie que l'ensemble des devis conclus après le 1er janvier 2017 sera concerné par ce décret.

## Pour qui ?

Ce décret concerne les maîtres d'ouvrage publics et privés, les architectes, les maîtres d'œuvre, les bureaux d'études, les particuliers, les entreprises et les artisans.

## Pour quels bâtiments ?

Ce décret s'applique à tous les bâtiments à usages d'habitation, de bureau, de commerce et d'enseignement ainsi que les hôtels.

## Pour quels travaux ?

Une réfection d'enduit de la façade ou du parement existant, voir la pose d'un nouveau parement sur 50 % des murs de locaux chauffés donnant sur l'extérieur, de même pour



une réfection de la couverture sur plus de 50 % hors ouverture ; il sera alors obligatoire d'ajouter des travaux d'isolation. Enfin, dans le cas d'aménagement de locaux en vue de les rendre habitables (aménagement des combles ou tout autre local jusqu'ici non habitable), l'isolation thermique est rendue obligatoire dès lors que la surface de plancher est supérieure à 5 m<sup>2</sup>. Dans ce cas, l'isolation concerne uniquement les parois opaques donnant sur l'extérieur.

## Des difficultés techniques ou juridiques ?

Le décret d'application précise également les cas pour lesquels le décret ne s'applique pas :

- risques de pathologie du bâti liés à tout type d'isolation
- les travaux d'isolation se révéleraient non conformes à des servitudes ou aux dispositions législatives et réglementaires relatives au droit des sols, au droit de propriété ou à l'aspect des façades et à leur implantation.
- disproportion manifeste entre les avantages de l'isolation et ses inconvénients de nature technique, économique ou architecturale.

## Pratique

L'Espace Info Energie du Pays de Dinan propose un conseil neutre et gratuit pour vos projets de rénovation et de construction. Nathalie Morel, Conseillère Info Energie Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30. Au 5 rue Gambetta à DINAN Tél. 02.96.87.42.44- infoenergie@pays-de-dinan.org

## LES INFOS DE LA MAIRIE

### → RECENSEMENT

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement, c'est obligatoire. Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en novembre 2000 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille). Le recensement permet votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

### → RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS PLANCOËT PLÉLAN :

#### Programme des espaces jeux

- Jeudi 10 novembre - 10h à 11h30 : Loto à Corseul
- Mardi 15 novembre - 9h30 à 10h30 : Atelier bébés signeurs « Le repas » à Créhen (sur inscription)
- Jeudi 17 novembre - 10h à 11h30 : Jeux libres à La Landec
- Samedi 19 novembre : forum assistantes maternelles 2016 à St Brieuc
- Mercredi 23 novembre - 10h à 11h30 : Motricité à Trébédan
- Jeudi 24 novembre - 10h à 11h30 : Gommettes à Plélan-le-Petit
- Mardi 29 novembre - 10h à 11h30 : Jeux libres à Pluduno
- Jeudi 1er décembre - 10h à 11h30 : Imagiers sonores à Corseul
- + d'infos : M<sup>me</sup> Marchand au 02.96.80.47.47 rpam@plancoetplelan.fr

## FESTIVAL DE THÉÂTRE POUR RIRE

Le festival de théâtre pour rire de Matignon se déroulera les 18, 19 et 20 novembre 2016. Les spectacles se dérouleront dans la salle omnisports spécialement aménagée et chauffée, les animations et le cabaret sous les halles en centre-ville et l'exposition au centre commercial Super U près du parking couvert.

**Réservations à partir du 7 nov. :** par téléphone de 9h à 21h au 02.96.41.17.20 ou 02.96.41.12.53, sur place à l'Office de tourisme ou par internet [www.festival-pour-rire.com](http://www.festival-pour-rire.com)  
 À partir du 14 nov. : à la billetterie du festival, maison des associations en centre-ville. Tarifs : Adulte 14€ / Enfant moins de 12 ans 7€ / Passeport 7 spectacles 80€

## LES INFOS DE LA MAIRIE

➔ **HORAIRES**  
**D'OUVERTURES**  
**DES DÉCHETTERIES**  
**DE PLANCOËT ET**  
**LA LANDEC :**

**Plancoët,**  
**ZA de Nazareth :**

Du 01/11 au 31/01 :

Lundi : 9h à 12h

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Jeudi : 14h à 17h

(Fermée les jours fériés)

**La Landec,**  
**ZA de Beauvent :**

Du 01/11 au 31/01 :

Lundi, Mardi et Vendredi : 14 à 17h

Mercredi et Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

(Fermée les jours fériés)

➔ **SERVICE**  
**DE PORTAGE DE**  
**REPAS À DOMICILE**

**Renseignements**  
**et inscriptions :**

CIAS Plancoët Plélan  
33 rue de la madeleine  
22130 PLANCOËT  
Tél : 02 96 80 47 47  
Courriel :  
cias@plancoetplelan.fr

**Horaires :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 17h  
sauf le vendredi  
après-midi 16h30 -  
Accueil fermé  
le mardi après-midi.

# Et si on végétalisaient nos murs et nos trottoirs ?

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communes ne pourront plus utiliser de pesticides chimiques de synthèse sur le trottoir et les espaces verts (loi Labbé de 2015). Pour atteindre cet enjeu, de nouveaux modes de gestion sont à mettre en place. La végétalisation des fonds de trottoirs en est un puisque la jonction entre le trottoir et les murs des habitations représente un linéaire très important et fortement consommateur de main d'œuvre pour assurer le désherbage.

**Parmi ces alternatives : la végétalisation des murs**

Végétaliser sa façade, c'est embellir sa rue en y apportant couleurs, senteurs, fraîcheur, tout en procurant bien-être à tous. C'est aussi assurer le retour de la nature en ville en accueillant des plantes spontanées ou cultivées qui favorisent la présence d'insectes pollinisateurs et des oiseaux...

**Cette opération présente plusieurs avantages :**

➔ **des avantages esthétiques :**

Participer à l'embellissement de sa façade, c'est se faire plaisir mais aussi participer à l'embellissement de sa rue pour le bien-être et le plaisir de tous. Ainsi des couleurs apparaîtront au fil des saisons, égayant les rues souvent bien trop minérales.

➔ **des avantages sociaux :**

En jardinant sur le trottoir, on s'expose aux regards et éveille la curiosité des passants et des voisins, créant ainsi du lien avec son entourage. Des conseils, des échanges, des trocs peuvent s'instaurer, permettant ainsi l'enrichissement des parterres. Ce mini-jardin de trottoir présente en plus l'avantage de pouvoir être entretenu par le voisinage lorsque l'on doit s'absenter.

➔ **des avantages écologiques :**

L'installation des végétaux en pied de mur produit un micro habitat accueillant les insectes pollinisateurs et phytophages, mais aussi les prédateurs qu'ils soient insectes, oiseaux, lézards... Tout un cortège d'animaux faisant leur retour en ville et assurant l'équilibre du jardin, un véritable plaisir pour le jardinier observateur. Les végétaux, particulièrement les plantes grimpantes (chèvrefeuille, clématite et jasmin), assurent une protection pour les murs, tant au niveau des tags, que des pluies battantes.

**Sur le domaine public une autorisation de la mairie est indispensable :**

Pour végétaliser votre pied de mur sur le domaine public, vous devez impérativement demander l'autorisation à votre municipalité. Renseignez-vous également afin de savoir si elle finance les travaux de découpage du trottoir, d'évacuation

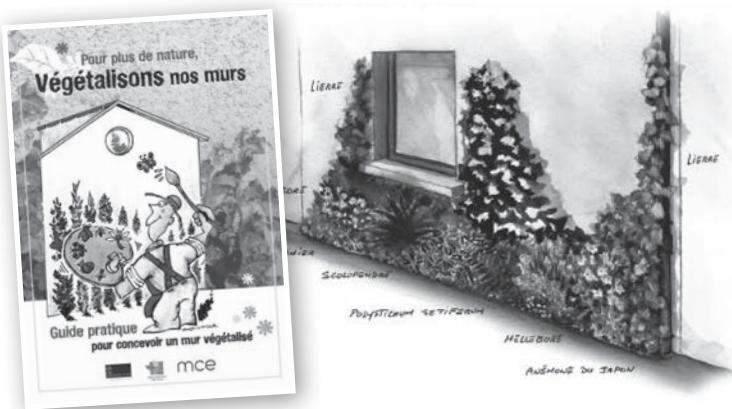
des gravats et de remplissage de terre. Dès que la fosse est creusée, vous n'aurez plus qu'à planter ! Et bien entendu, vous vous engagez à respecter le cahier des charges et à ne pas utiliser de désherbants et autres produits chimiques de synthèse.

**Un livret pour vous aider dans cette démarche**

Le livret Végétalisons nos murs et nos trottoirs pourra vous aider dans le choix des végétaux, le type d'ambiance, l'entretien des végétaux... Il est téléchargeable sur :

[www.jardineraunaturel.org](http://www.jardineraunaturel.org)  
ou en vente 1 € à la Maison de la consommation et de l'environnement.

Article rédigé par la Maison de la consommation et de l'environnement -  
48 Bd Magenta -  
35000 Rennes  
02 99 30 35 50  
info@mce-info.org  
[www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)





# Des nouvelles **des écoles**

## Saint-Lormel /Créhen



### Halloween à l'école !

Nous avons fêté Halloween le mardi 18 octobre, jour des vacances de la Toussaint. La semaine précédente, en prévision de l'événement, nous avons fabriqué des sacs en forme de chats pour récolter les bonbons ! Le lundi les GSCP ont fait des gâteaux araignées avec des pattes en réglisse afin de se régaler lors du gouter ! Tout était prêt le mardi matin pour fabriquer la grande maison de la sorcière : tous les

enfants se sont organisés, avec l'aide de nombreux parents pour confectionner les différentes parties : collage, peinture, découpage, utilisation de nombreuses matières pour une maison fort colorée ! Un vrai travail associatif ! Ensuite, les enfants, bien déguisés, sont partis se promener dans Saint-Lormel pour la grande récolte des bonbons. Des parents nous ont accueillis les bras chargés

de bonbons, biscuits etc pour remplir nos petits paniers ! Les enfants étaient ravis mais bien fatigués de cette grande marche ! Après une bonne sieste pour les petits, nous avons dégusté bonbons et gâteaux avant de se souhaiter de bonnes vacances !

### → INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

*Les nouvelles inscriptions à l'école pour l'année 2016-2017 se font en mairie.*

*Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.*

## LES INFOS DE LA MAIRIE

### → LES RESTOS DU CŒUR

**Le centre des Restos de Matignon informe que la première distribution de la campagne d'hiver se fera le jeudi 1<sup>er</sup> déc. de 9h à 11h15 et de 14h à 16h15 et se poursuivra toutes les semaines, même jour, mêmes heures**

*Les inscriptions auront lieu le jeu. 24 Nov. de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Pour la constitution des dossiers, les documents attestant des ressources et des charges du foyer sont indispensables. Les inscriptions pourront se faire ensuite le jeudi, jour de distribution. Les personnes déjà inscrites pour la campagne d'été pourront se ré-inscrire dès les 3 et 17 nov. aux heures de distribution, soit 9h - 11h15, munies de tous leurs documents.*

### → INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

*Les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste électorale ont jusqu'au 31 décembre 2016 pour le faire. Se présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.*

### → ELECTIONS : DATES DE SCRUTINS

*En 2017, les élections présidentielles auront lieu le 23 avril et le 7 mai. Les élections législatives se dérouleront les 11 et 18 juin. Le bureau de vote unique sera situé à la salle des fêtes.*

## VIE COMMUNALE : associations et entreprises

### Comité des Fêtes :

#### • Téléthon :



Comme chaque année, le Comité des Fêtes participera au Téléthon 2016 le samedi 3 décembre prochain en organisant une vente de gâteaux à travers toute la commune. Les personnes qui souhaitent confectionner un ou plusieurs gâteaux pourront les déposer à la mairie le 3 décembre matin. Réservez le meilleur accueil aux vendeurs qui sonneront à

vos portes et contribuez ainsi au Téléthon. Merci d'avance.

#### • Animations de Noël

Le Comité des Fêtes organise son animation de Noël le 17 décembre 2016 à partir de 18h devant l'église de St Lormel. Au programme : défilé du Père Noël dans le bourg, dégustation gratuite de châtaignes grillées, de chocolat et vin chaud. Tous les habitants de St Lormel sont invités à partager ce moment convivial, pour les petits et les grands.



### Val d'Arguenon Féminines Football :

#### Résultats Seniors :

##### • Dimanche 2 oct. 2016

Trémuson A.S :	<b>5</b>
VA Féminines :	<b>2</b>

##### • Dimanche 9 octobre 2016

La Ploeucoise :	<b>3</b>
VA Féminines :	<b>4</b>

##### • Dimanche 16 oct. 2016

VA Féminines :	<b>4</b>
A.S. Uzel Merleac :	<b>3</b>





# VIE COMMUNALE : associations et entreprises

## Club de l'espoir

- **Réunions :**  
mardi 8 novembre 2016, mardi 22 novembre 2016 (14h)
- **Bûche de Noël :**  
mardi 6 décembre 2016.
- **Repas de Noël :**  
mardi 13 décembre 2016

## Association des anciens combattants

Armistice 11 Novembre 1918

Cérémonie du vendredi 11 Novembre 2016

**11h15 :** Rendez-vous place de l'Eglise

**11h30 :** Cérémonie au monument aux morts

- Dépôt de gerbe
- Minute de silence
- Discours
- Chorale

**12h00 :** Vin d'honneur organisé par la Mairie

**12h30 :** Repas à la salle des fêtes

l'Amicale des Anciens Combattants convie toutes les personnes qui souhaitent participer à la cérémonie et au repas. (Réservations repas closes).

## Amicale laïque

### • Repas "Choucroute" sam. 19 nov. à St Lormel :

Soirée choucroute du RPI St Lormel / Créhen le samedi 19 novembre 2016 à partir de 19h30 à la salle des fêtes de Saint-Lormel. Tickets repas à retirer au bar Le Cormoran (règlement au bar) ou auprès de Sandrine Robissout au 06 33 26 57 86 ou par mail :

amicalelaïquecrehensaintlormel@gmail.com

Tarifs : Adulte 12 € / Enfant 6 € (boissons non comprises)  
Possibilité de plats à emporter uniquement sur commande.

### • Vente de sapins de noël

Noël approche, pensez à réserver votre sapin. L'amicale organise une vente de sapins de Noël type Epiceas ou Nordmann de 0.80 à 2.50 m.  
Réserv. avant le 18 nov. 2016 auprès des parents d'élèves ou de Sandrine Robissout au 06 33 26 57 86 ou par mail : amicalelaïquecrehensaintlormel@gmail.com pour un retrait le vendredi 2 décembre 2016 de 16 h 30 à 18 h à l'école.

## Football club



### St Lormel

#### Résultats Championnat :

##### • Dimanche 2 oct. 2016

St Lormel FC1 :	<b>3</b>
Pleudihen Stade 3 :	<b>1</b>
St Lormel FC2 :	<b>5</b>
Hénansal HDB 3 :	<b>0</b>

##### • Dimanche 14 octobre 2016

Lanvallay US F2 :	<b>4</b>
St Lormel FC1 :	<b>1</b>

##### • Dimanche 23 octobre 2016

St Lormel FC1 :	<b>2</b>
Val d'Arguenon B :	<b>0</b>
Plélan Vildé 4 :	<b>2</b>
St Lormel FC2 :	<b>2</b>

#### CLASSEMENT :

St Lormel FC1 : 2 <sup>e</sup>
St Lormel FC2 : 6 <sup>e</sup>

Eliminés de toutes les coupes où le FCSL était engagé, les joueurs peuvent désormais se concentrer sur le championnat où les équipes A et B jouent le haut du tableau ! Mélant bonne humeur et convivialité le repas annuel du club du 15 octobre dernier a rencontré un réel succès.

**Suivez toute l'actualité du club sur :**

<http://fc-st-lormel.footeo.com/>

## LES INFOS DE LA MAIRIE :

### ➔ NOUVEL ARRÊT TIBUS :

À compter du 3 novembre 2016, le service Tibus fera un arrêt au Vieux Bourg (ligne 13 - St Cast Le Guildo / Dinan). Il se situera au carrefour de la Metrie au Vieux Bourg et les horaires seront les suivants : Matin : 7h05 et Soir : 17h44 - 18h53.

de Sassy

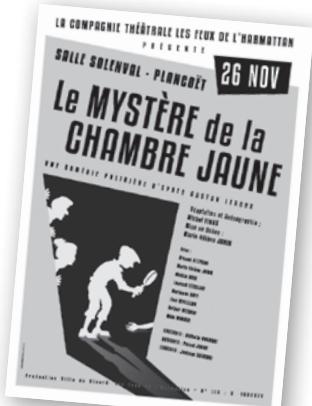
- prix des cartes adhérent : 85 € sociétaire, 120 € hors commune et 10 € invités.

## Programmation culturelle

### Plancoët Plélan

#### • « Le mystère de la chambre jaune »

de La Compagnie Les Feux de l'Harmattan (Théâtre)  
Samedi 26 novembre - 20h30 - Salle SolenVal à Plancoët



+ d'Infos : 02.96.84.00.57  
ou sur [www.solenval.fr](http://www.solenval.fr)